

## Compte-rendu de la réunion des (co)encadrants (actuels, futurs) 3/08/21

« Mieux vaut plusieurs personnes qui en font un peu pour le collectif, qu'une seule qui fait tout toute seule! »  
un adhérent du club ;-)

### ➤ Rappel des objectifs du club en terme d'activités

- Avoir des **encadrants** (si possible formés!) dans toutes les disciplines de la montagne (alpinisme, ski, escalade, canyon, ...), idéalement sur des niveaux allant de la découverte au perfectionnement (voire plus) ;
- Proposer de la **formation de pratiquants** de 1<sup>er</sup> niveau - UFCA, Vers l'autonomie en alpinisme, carto-orientation, neige & avalanche, ... - (les formations délivrant des brevets fédéraux comme les brevets initiateurs étant assurées par la fédération via les comités régionaux) <https://cr-paca.ffcam.fr/toutes-les-formations.html> ;
- organisation ponctuelle d'**événement(s)** rassemblant les adhérents du club (rassemblement escalade, projection de films, ...)



### ➤ Droit & responsabilité dans le cadre d'activités encadrées

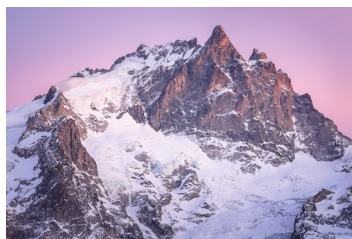
Pensez à consulter les documents téléchargeables aux pages suivantes (memento UFCA, recommandation fédérale sur l'organisation des activités, responsabilité pénale et civile, etc.)  
<https://cafbriancon.ffcam.fr/documents-telechargeables.html>  
<https://cafbriancon.ffcam.fr/supports-des-formation-federales.html>

« Au sein du club, la meilleure protection contre la déclaration de responsabilité, qu'elle soit civile ou pénale, c'est la **prudence**, qui découle de la connaissance des milieux de pratique, de l'acquisition des compétences par la formation et de l'expérience. Le respect des règlements et recommandations de la FFCAM pour la pratique des activités – qui sont le fruit de l'analyse des accidents et incidents - constitue par ailleurs un gage de sécurité tant physique que juridique pour les pratiquants, les encadrants et les dirigeants des clubs. Si la fédération, fidèle à ses valeurs d'autonomie et de transmission, n'exige pas – sauf exception, notamment pour les mineurs - que les encadrants bénévoles soient titulaires d'un brevet, elle encourage les formations et le recyclage. L'acquisition d'un brevet, qui garantit à la fois la qualité et la cohérence des techniques enseignées et constitue pour les dirigeants une sécurité juridique accrue, doit donc être proposée à tout candidat à l'encadrement. » Extrait du Memento UFCA (Unité de Formation Commune aux Activités)

Lors d'activités encadrées, le responsable de la sortie se situe dans une **obligation de moyens** et non de résultats (exception faite d'un public mineur)

A ce titre, le club met tout en œuvre pour proposer des activités dans le cadre le plus sécurisant possible. Concrètement :

- Respect strict des recommandations fédérales sur l'organisation des activités ; le protocole concernant l'organisation des sorties est maintenant bien rôdé,
- Projet d'achat de **radios professionnelles** (passage d'alerte en zone non couverte par le réseau téléphonique) /// **pharmacies** ;
- **Personnes ressources compétentes** (bénévoles, professionnels) pour bénéficier de conseils, d'idées, et de retours concernant l'organisation de la sortie (gestion du risque avalancheux, adéquation avec le profil du groupe, partage des « bonnes pratiques », retour de conditions en lien avec le réseau des guides de haute montagne, information sur les alertes sécurité du massif, ...)
- **bulletins météos montagne 05** à disposition (actualisés 3x / jour) ;
- Encouragement à passer des **brevets fédéraux** et possibilité de financement par le club ;
- Matériel du club vérifié et entretenu ;
- Bibliothèque de topos, cartes à disposition



➤ **Je veux (co)encadrer**

- **Opération frais 0** : le club s'engage à prendre en charge les frais de 1/2 pension dans les refuges si nécessaire, et une organisation interne est réfléchiée pour que les encadrants bénévoles n'aient pas à déboursier le moindre centime lors d'encadrement bénévole (hébergement, transport, nourriture, matériel) ;
- Le club dispose de matériel propre, utilisable pour les sorties encadrées (cordes, broches, ...) ; il continuera d'investir pour le renouvellement et le développement du parc matériel en fonction du budget, des besoins, ...
- Minibus du club : un Renault Trafic de 9 places est à la disposition des encadrants pour organiser du covoiturage, un planning pourra être mis en place si nécessaire.
- Existence d'un **groupe WhatsApp** « FFCAM/encadrants » pour communiquer de manière fluide sur les activités au sein du club ;
- **Accès personnel** sur demande à l'intranet du site du club pour tout encadrant, permettant de gérer de manière autonome la mise en ligne de sorties sur l'agenda du site, de modérer les carnets de routes, de mettre en ligne des actualités, ... ; /// Visibilité sur la page « les encadrants du club »



➤ **L'encadrement au sein du club, une question de plaisir !**

Chaque encadrant est libre d'imaginer l'encadrement (ou le co-encadrement) qui lui correspond, afin que le plaisir soit présent à tous les moments de l'organisation de la sortie :

- **Encadrer à 2** : le club encourage vivement les personnes motivées à donner un peu de leur temps à réaliser des encadrement en binôme. Convivialité, prise de décision facilitée, sécurité accrue, partage des tâches, ... que du bonus ! L'occasion de vivre de belles choses en équipe !
- **Discipline au choix** (ski de rando, escalade, grande voie, alpinisme, ...) / cela sera bien sûr étudié et validé avec le président du club (Jean-Louis) et les responsables d'activités, en fonction de votre profil, éventuellement formation, compétence, envie, ...
- **Nombre de sorties** : inutile d'imaginer forcément s'engager sur un cycle de 10 sorties, une sortie ponctuelle organisée en escalade est déjà une très bonne chose pour le club !
- **Taille du groupe** : pas d'obligation non plus de ce côté là (on évitera les gros groupes, 4-6 personnes en ski semble être par exemple un maximum en fonction du niveau de l'itinéraire envisagé), chacun fait ce qu'il veut ;
- **Niveau** : Plutôt intéressé par de la découverte, de l'initiation, du perfectionnement voire du très bon niveau ? Libre à vous de fixer les règles du jeu du niveau de votre sortie, on vous accompagnera pour que cela se passe au mieux dans des conditions de sécurité optimales ;

- Pourquoi encadrer, se former et passer éventuellement des brevets fédéraux ? (initiateur alpinisme, escalade, ski de rando, ...)

- Plaisir du partage et de la transmission ;
- Participation à un projet collectif (grâce à un peu de temps donné, un cycle d'initiation à l'escalade peut par exemple voir le jour) ;
- rendre un peu de son temps au club après avoir suivi des stages de formation largement subventionnés, faire le lien entre anciens et nouveaux adhérents ;
- brevet fédéral : acquérir une légitimité et une autorité dans le cadre d'une activité encadrée, basée sur la **compétence** ; cela facilite grandement la fermeté avec laquelle on prend une décision (ce qui n'empêche pas de garder de la souplesse si celle-ci se révélait être une mauvaise décision) ;
- Monter en compétence personnelle lors des stages de formation, se poser des questions qu'on n'aurait pas forcément formulées ;
- Interroger sa propre pratique, se situer sur ce qui fait sens pour soi, rendre vivant la question de la prise de risque dans les activités de montagne ;
- Avoir la **gratuité des nuitées** dans les refuges FFCAM, en encadrement ou dans la pratique personnelle ;

### ZOOM SUR LES FORMATIONS DIPLÔMANTES DE LA FFCAM

Et parce que ce n'est pas si simple que ça d'y retrouver ses petits contactez Romain Vulliet pour avoir plus d'infos : [vulliet\\_romain@hotmail.com](mailto:vulliet_romain@hotmail.com) /// 06.95.68.26.09



Planning du co-encadrement : celui-ci sera actualisé avant la rentrée de septembre, vous le trouverez également à la fin de la page « présentation des cycles »



ON SE RETROUVE BIENTÔT POUR LES **RÉUNIONS DE PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE** (escalade, alpinisme, ski de rando, ...)

Cf. [agenda](#) du site internet